



Bienvenue à **TRIOIRS**

Le livret d'accueil à Triors



2
SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	3
PRÉSENTATION DE LA DRÔME DES COLLINES	4
PRÉSENTATION DE LA COMMUNE	4
LA MAIRIE	7
SANTÉ	8
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION	8
VOS DÉPLACEMENTS	9
ENFANCE, JEUNESSE	10
TRADITIONS ET TERROIR	11
L'EAU QUE NOUS BUVONS À TRIORS	12
LES DÉCHETS ET ORDURES MÉNAGÈRES	13
LES ASSOCIATIONS TRIORAISES	14
CLUB DE RANDONNÉE PÉDESTRE, les MULTIPATTES	14
CLUB DE L'AMITIÉ :	14
DANSE ET BIEN-ÊTRE - DANSE 26	15
LA DRÔME DES JARDINS	15
COMITÉ DES FÊTES DE TRIORS	16
LES ARTISTES TRIORAIS	16
SOU DES ECOLES DE TRIORS	17
ADMR : L'AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL :	17
PAROISSE SAINT-JACQUES EN PAYS DE ROMANS	18
A.C.C.A de TRIORS	19
VIE EN COMMUNAUTÉ	20
ADRESSES UTILES	20
Version du 24/03/2018	



Mon village TRIORS

LE MOT DU MAIRE

Bienvenue à TRIORS,



Triors, petite commune de 569 habitants réputée accueillante et conviviale, a la volonté de rester un village à taille humaine où chacun se sent bien.

C'est pourquoi notre ambition reste de faciliter l'accueil et l'insertion des familles au sein du tissu social et associatif de notre commune.

Nous espérons que ce livret d'accueil répondra à cet objectif en vous permettant d'y trouver les réponses que vous attendez.

Le Maire,

PRÉSENTATION DE LA DRÔME DES COLLINES

La commune de TRIORS est située dans le territoire de la Drôme des Collines, secteur Nord du département.

La Drôme des Collines étage ses formes douces et arrondies depuis les pentes du Bas-Dauphiné et du Vercors jusqu'aux vallées où coulent le Rhône et l'Isère. Son horizon est un dégradé de verts d'où surgissent des maisons en galets.

<http://www.ladrometourisme.com/fr/la-drome/decouverte/drome-des-collines-et-valence/>



PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

La commune de Triors est une commune de tradition rurale, blottie au fond d'un vallon, au contact de la plaine de Romans et de la Drôme des Collines.

Le terme *Triors* suggère la possibilité de l'existence du [peuple celtique](#), car le mot *tri* signifiait *pays, territoire*, tels les [Tricastins](#).

Vers le X^{ème} siècle, le terrain s'appelait en latin, *Triornium*. Il était en effet attaché à l'[abbaye de Saint-Barnard](#) de [Romans-sur-Isère](#).

La forme en langue vulgaire *Triors* se trouve déjà en 1062.

Toutefois, au fil des siècles, le nom de la commune ne s'est jamais vraiment stabilisé. Dans plusieurs actes à partir du XI^{ème} siècle, il s'agissait de *Triorz* ou de *Triortz*. Puis, *Triaux* ou *Trioux* (1517) s'employaient également. Donc, depuis longtemps, la plupart des habitants prononçaient *Triors* ou *Triols*. Cependant en 1656, *Triol* s'impose. Il est difficile à trouver les équivalences de ces noms en France. Ces derniers, *Triaux*, *Trioux* et *Triol* restaient en usage dans ces derniers siècles.

L'habitat ancien est resté significatif des fonctions agricoles : maisons d'habitation voisinant des hangars.



En se promenant sur la commune, on rencontre encore ces hameaux regroupant ces fermes. Non loin de la mairie, on peut voir un groupe de maisons anciennes : le Château Vieux, maison forte jouxtant une maison Renaissance à la façade harmonieuse. Le lieu-dit le Château Vieux révèle la présence discrète d'une motte castrale médiévale (butte artificielle constituée par l'accumulation de terre). De diamètre apparent d'une quinzaine de mètres et d'une hauteur de l'ordre de 4 à 5 m, elle est relativement modeste. Située sur le promontoire dominant au nord le village de Triors, elle représente un excellent point d'observation. Et permet d'embrasser du regard tout le vallon triorais, la plaine de l'Isère, le rebord du Vercors et au loin, celui du Massif Central.

La bonne exposition des pentes du vallon explique la présence ancestrale de vigne.

Il existe de nombreuses possibilités de randonnées, à pied, à cheval, ou en VTT. Des cartes-guides sont en vente dans les librairies ou à l'Office de Tourisme.

À signaler plusieurs visites possibles :

à Hauterives, le Palais Idéal du facteur Cheval, est un chef d'œuvre unique d'architecture brute et naïve, travail d'un seul homme (de 1879 à 1912) classé monument historique.
<http://www.facteurcheval.com/>

à La Motte de Galaure, le prieuré Ste Agnès, du Xe siècle

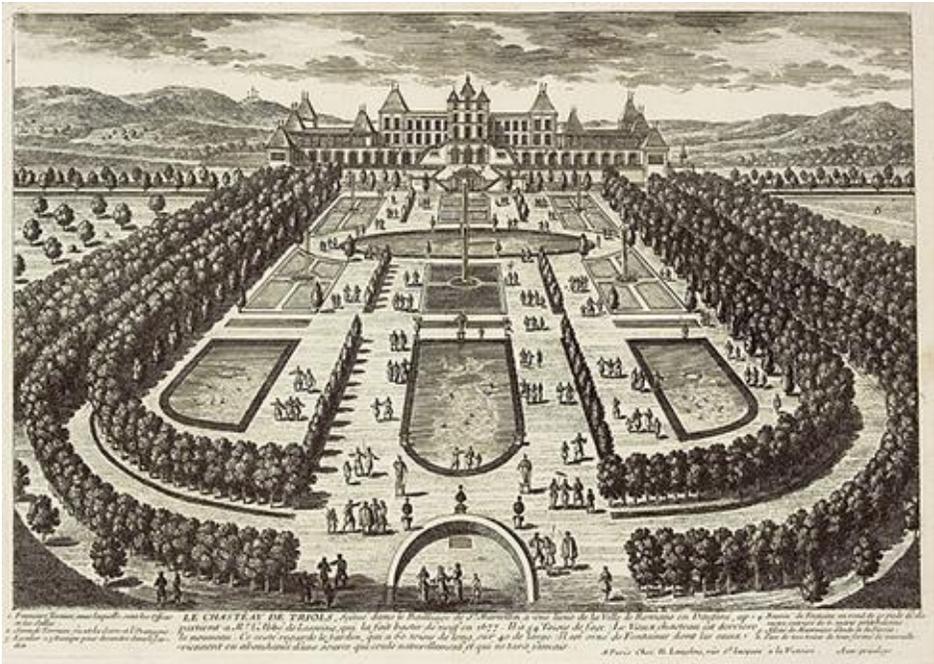
à Romans, le musée International de la Chaussure avec ses extraordinaires collections, et le musée de la Résistance et de la Déportation, qui après un panorama global, présente les actions dans la Drôme et dans le Vercors pendant la Seconde guerre mondiale.

<https://www.ville-romans.fr/decouvrir/le-musee-de-la-chaussure>

Le territoire de TRIORS est traversé par une variante d'un chemin de St Jacques allant de Genève à Valence, permettant de rallier ensuite Le Puy ou Arles. De plus, il existe d'autres sentiers balisés sur la commune, travail réalisé par l'agglomération, en lien avec M. Jean-Claude BERRUYER.

<http://www.ladrometourisme.com/fr/mes-envies/activites-sportives-de-plein-air/randonner-dans-la-drome/idees-rando-a-pied-a-velo/>

Historique du Château



(Emprunt au site: www.ndtriors.fr)

Le château : construit en 1675 par [Charles de Lionne](#), dit l'abbé de Lesseins en raison de sa fonction d'abbé de Saint Barnard. Remanié plusieurs fois, le bâtiment actuel date du XVIIIème siècle. Par héritage ou ventes successives, le château devient propriété de la famille [de Gratet du Bouchage](#). Faute d'héritiers et afin de maintenir le domaine agricole, une donation à une abbaye a été faite à la congrégation bénédictine [Notre-Dame de Fontgombault](#) en 1984.

L'église du monastère date du début des années 1990.

Depuis les années 1980, profitant de la proximité de Romans et du développement du transport automobile, des citadins viennent faire construire leur habitation sur la commune et la population ne cesse d'augmenter à la fin du 20^e siècle. Depuis, 2006, elle se stabilise. En 2017, nous étions 569 habitants.

Alors qu'avant 2000, il y avait des champs devant la mairie et l'école, l'urbanisme du centre a été développé en souhaitant garder une atmosphère de village : une place avec une fontaine et des arbres, des maisons de rue qui la bordent.

Le Conseil municipal édite un bulletin trois à quatre fois par an. Vous pourrez le lire sur le site WEB, le recevoir par Courriel, ou en version papier.

LA MAIRIE

Maire : Gérard LABRIET.

Secrétaire de Mairie : Nicole UNY

Employé communal: David CARAT.

Assistance scolaire / garderie : Cécile COSTECHAREYRE

Ménage et garderie : Bernadette GRIVOLAT

Le secrétariat est ouvert au public :

Le lundi : de 13h30 à 18h30

Le mardi : de 08h00 à 12h00

Le jeudi : de 13h30 à 18h30

Le vendredi: de 08h00 à 12h00

Si vous voulez contacter la mairie :

E-mail : triors@valenceromansagglo.fr

Par téléphone : 04 75 45 32 73

Le site web de la commune est : <http://triors.free.fr/>
Vous pourrez y trouver de plus amples informations.

Location de la Salle des fêtes: Tarifs et Calendrier des réservations sont sur le site.

Réservations par simple courriel Triors@valenceromansagglo.fr

ou par téléphone au 06.74.03.48.22. après 18 H 30



Hôpital de Romans Tél. 04.75.05.75.05.

Médecins à Châtillon St Jean :

P. BERTHELOT Tél. 04.75.45.33.97

O. DE CALMES Tél. 04.75.45.33.69

C. FAYSSE Tél. 04 75 71 00 35

A. MISTIAEN Tél. 04.75.45.02.14

Dentistes à Châtillon St Jean :

CHABOT M. & SADRIN Tél. 04.75.71.29.84

Médecins à Génissieux :

Y. ARMAND & S. GENTHON Tél. 04.75.02.51.49

Dentistes à Génissieux :

JOCHEM & LACHENAL Tél. 04.75.05.08.41

Pharmacie à Châtillon St Jean Tél. 04.75.45.35.80

Pharmacie à Génissieux Tél. 04.75.05.21.70

Pompiers de Romans : 18 Tél. 04.75.02.25.67

Gendarmerie de Romans : 17 Tél. 04.75.02.03.92

SAMU : 15

De nombreux infirmiers, en cabinets ou en libéral, sont installés dans les villages alentour.

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

La commune fait partie de Valence Romans Agglo, une communauté d'agglomération créée en 2013, agrandie en 2017, regroupant 56 communes. Sa population est de 214 506 habitants, dont 7 communes de plus de 5000 habitants. Le président en est le maire de Valence, M. Nicolas DARAGON. Le maire de TRIORS, et certains conseillers municipaux, participent à des commissions de l'agglo.

<http://www.valenceromansagglo.fr/fr/index.html>

Ses compétences sont larges :

Développement économique : zones d'activités, accompagnement, implantation

Aménagement de l'espace communautaire : zones d'aménagement concertées (ZAC) à dominante économique, Schéma de cohérence Territoriale (SCOT)

Habitat : Action et aide en faveur du logement social d'intérêt communautaire (OPH), amélioration du parc immobilier bâti (OPAH, PIG), Programme de l'habitat (PLH)

Assainissement : collectif et non collectif

Gestion des Déchets : collecte des déchets ménagers, tri sélectif, déchèteries

Transport et mobilité : CITEA, covoiturage, Libélo

Culture : lecture publique avec le réseau des médiathèques, équipements d'enseignements (musique, danse, design), équipements de mise en valeur du patrimoine etc.

Sports : patinoire et cinq piscines intercommunales (dont la piscine Caneton à Romans, et le complexe aquatique Diabolo à Bourg de Péage)

Vie sociale ; petite enfance, enfance-jeunesse

Autres compétences : politique de la ville, voiries, environnement et cadre de vie, accueil des gens du voyage, éclairage public, fourrière animale.

VOS DÉPLACEMENTS

C'est une compétence de la grande agglomération. Pour répondre aux enjeux et aux besoins de la population de l'agglomération en terme de déplacements quotidiens, Valence-Romans Déplacements (VRD), autorité organisatrice des transports et de la mobilité, est chargée de faciliter les déplacements de toute nature sur les bassins de vie de Valence, Romans-sur Isère et Bourg-de-Péage.

À Triors, nous sommes desservis par la ligne 81 et le TAD (Transport à la Demande) n° 61.

Se renseigner en mairie, ou à la gare routière à Romans, pour avoir les fiches horaires correspondantes.

Transport à la Demande !

> Le service de TAD* vous permet de rejoindre le centre ville de **Romans-sur-Isère** et le **centre commercial St-Vérant** :

TAD 61 PÉROUX / CHÂTILLON / TRIORS / GÉNISSIEUX / ROMANS

> Le service de PMR* est accessible aux habitants des 64 communes du territoire de Valence-Romans Déplacements (sous condition d'éligibilité).

Comment utiliser le TAD ?

Étape 1

Inscrivez-vous et réservez votre trajet au
04 75 600 626

Étape 2

Rendez-vous à l'arrêt quelques minutes avant l'horaire convenu

Étape 3

Profitez de votre trajet Citéa !

ENFANCE, JEUNESSE

Les tout-petits peuvent trouver une place dans une crèche de l'agglomération (Génissieux, Peyrins, Clérieux, Romans...). Il y a également des assistantes maternelles agréées sur la commune. Se renseigner en mairie.

Ensuite, à partir de trois ans, les enfants vont à l'école maternelle située à Châtillon-Saint-Jean. C'est une école intercommunale fonctionnant avec les communes de Châtillon et Parnans.

L'école Primaire de Triors accueille les enfants à partir de 5 ans et comprend deux classes :

Mme RIFFAUD directrice enseigne de la grande section au CE1 ;

Mr Scrémin enseigne du CE2 au CM2.

Cécile COSTECHAREYRE est l'assistante scolaire (ATSEM). Elle encadre aussi la garderie avec Bernadette GRIVOLAT.

Diverses activités pédagogiques sont menées, accompagnées soit par l'association des parents d'élèves, le Sou des écoles, soit par la mairie, ou par l'agglomération.

Des activités périscolaires sont organisées par la commune. Un centre aéré fonctionne à Châtillon-Saint-Jean, KALIWALI, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

La Communauté d'agglomération met en place pendant toutes les vacances scolaires des activités :

Pour les 6 - 11 ans c'est « Cap sur tes vacances » : Accueil de loisirs à la journée, stages à la semaine et mini-camps pendant les vacances scolaires.

(<http://www.valenceromansagglomeration.fr/cap-tes-vacances-6-11-ans>) :

Pour les 11 - 17 ans c'est Anim'2 Prox. Activités de loisirs pendant les vacances scolaires, accompagnement de projets.

(<http://www.valenceromansagglomeration.fr/anim2-prox-11-17-ans>) :

Nouveau > Accédez au Portail de la Famille - Enfance-Jeunesse (<http://www.valenceromansagglomeration.fr/fr/acces-directs/espace-familles/enfance-jeunesse.html>) pour les inscriptions aux activités et paiement en ligne.

Pour connaître les détails du service : 04 75 72 84 53

POUR TOUS

L'Agglomération gère un e-PIJ à Bourg-de-Péage. L'e-PIJ, c'est la fusion entre un **Espace Public Internet** (accès public à internet, espace d'initiation et de sensibilisation aux usages numériques) et un **Point Information Jeunesse** (lieu d'accueil et d'information ouvert aux jeunes). Cet espace multimédia d'information et d'échanges permet de participer à des événements, des ateliers informatiques pour tous les niveaux et des animations autour du numérique (lan party, Install Party...).

Pour découvrir les animations proposées : 04 82 48 00 05

ou <http://www.valenceromansagglomeration.fr/e-pij>

Pour tous renseignements Enfance et jeunesse, se renseigner en mairie.

TRADITIONS ET TERROIR

Le terroir de Triors est réputé !

La fête de la Saint Vincent : c'est la fête des vignerons. Elle vient du temps où la commune était peuplée d'agriculteurs qui cultivaient tous de la vigne et le vin de Triors était déjà bien connu dans la région.



La fête de la Saint Vincent est attestée à Triors depuis le début du XXe siècle.

Le programme actuel s'est étoffé petit à petit, au gré des initiatives des présidents successifs.

Le moment le plus significatif reste la dégustation des bugnes et du vin blanc chez les présidents de l'année le dimanche le plus près de la St Vincent qui est le 22 janvier. Les bugnes sont fabriquées par une cinquantaine de villageois qui se retrouvent le vendredi pour cuire environ 120 plateaux de bugnes, qui seront appréciées par les nombreux visiteurs !

L'après-midi un spectacle récréatif est proposé à toute la population, auquel participent les enfants de l'école et tous les triorais volontaires.

La fête se poursuit par un banquet et un apéritif dansant le lundi et une soirée le mardi avec la fameuse salade de croupes, ramassées et triées le jeudi.

Actuellement, il y a un viticulteur élevant lui-même son vin avec un point de vente sur place. Plusieurs autres agriculteurs font de la vigne et portent le raisin à la cave de Tain L'Hermitage.



La truffe : Triors est dans la zone de trufficulture de la Drôme des Collines. La terre sableuse, souple et calcaire, l'exposition des coteaux conviennent bien à cette production de la *Tuber melanosporum*.

De nombreuses fêtes et événements sont organisés dans le village, voir la fiche du Comité des Fêtes.

Il n'existe aucun commerce dans le village, mais la municipalité ouvre une buvette chaque année pendant une semaine en juillet, pour maintenir une licence. Cette animation peut avoir lieu grâce à la mobilisation bénévole d'une personne formée, qui en assure la régie.

Dans le cadre de cette semaine de « buvette municipale », une soirée familiale est organisée par le Comité des Fêtes.

L'EAU QUE NOUS BUVONS À TRIORS



L'eau au robinet est distribuée par le Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Herbasse. C'est une eau profonde, très pure, qui a entre 10.000 et 13.000 ans.

Elle ne provient pas d'une nappe fossile ou d'une rivière souterraine. Elle n'est pour l'instant atteinte par aucune pollution.

Les captages qui alimentent Triors descendent à environ 250 mètres.

Notre commune a la chance infinie d'être située sur une considérable réserve d'eau, retenue dans un bassin molassique qui date du Miocène. Ce réservoir dont la

création géologique remonte à - 23 millions d'années couvre 1600 km², de Valence au Nord Drôme.

A l'époque du Miocène, le mouvement des plaques tectoniques ferme la Méditerranée, du Massif Central aux Vosges. L'eau va alors s'accumuler dans l'énorme cuvette ainsi formée, va éroder les roches et les transformer en sable et en molasse qui se déposeront au fond.

Et lorsque les Alpes pointeront leurs cimes, elles pousseront des marnes bleues imperméables sur la molasse : le « lit » aquifère sera opérationnel et se remplira d'eau, alimenté depuis, et en permanence, par toutes les pluies, qui s'infiltreront très lentement, et également par les Chambarans et par le ruissellement des contreforts du Vercors, massif calcaire poreux traversé de failles.

Les zones d'affleurement de la molasse, toutes les zones d'infiltration au-dessus de la nappe, les forages profonds pas imperméabilisés, les rivières et les nappes superficielles en relation avec la nappe profonde, constituent des entrées potentielles de pollution, qui ont amené le classement du bassin de l'aquifère molassique en « **zone vulnérable** »

Ce sont des zones urgentes à protéger, et cela relève de la responsabilité de tous, agriculteurs, jardiniers amateurs et consommateurs, car malgré sa profondeur, la nappe molassique peut être polluée à moyen ou long terme.

Il est donc essentiel de préserver au quotidien la ressource en eau, tout en assurant aux générations futures l'accès à une eau potable saine, qui n'aura pas besoin de traitements.

L'eau « **agricole** » dessert certaines propriétés, le plus souvent à vocation agricole, et cette eau provient de pompages dans l'Isère, mais seulement en période estivale, au moment où les cultures ont besoin d'irrigation.

LES DÉCHETS ET ORDURES MÉNAGÈRES

LES ORDURES MÉNAGÈRES déposées dans des bacs situés dans différents points d'apport sont collectées le mercredi matin et emmenées au Centre de Valorisation Organique de Beauregard Baret.

Afin de valoriser au maximum les déchets et de réduire leur enfouissement, le SYTRAD (Syndicat de Traitement des Déchets Ardèche Drôme) a construit trois centres de valorisation organique des déchets ménagers situés à Beauregard-Baret, Saint Barthélemy de Vals et Étoile sur Rhône.

L'objectif principal de ces centres est de produire du compost à partir des déchets organiques contenus dans notre poubelle grise. Ce compost est utilisé en agriculture locale.

Mais pour que le compost produit soit de bonne qualité, il est essentiel de ne jamais mettre dans notre poubelle de produits toxiques (médicaments - à ramener en pharmacie-, peinture, piles...)

Plus de 50 % du poids de notre poubelle d'ordures ménagères est constitué de déchets compostables (épluchures, restes de nourriture, fleurs fanées, papiers, mouchoirs...).

Les emballages combustibles - inévitables pour l'instant (pots de yaourts, petits emballages, etc...) - seront récupérés au cours du processus de compostage pour être incinérés et produire de l'énergie.

TRI SELECTIF : des bennes spécifiques, points d'apport volontaires, se trouvent au niveau de la Croix de Letrat.

Ces bennes recueillent papier, carton, verre et contenants en plastique.

Ces matériaux sont transportés dans des centres de tri spécialisés pour être recyclés.

DEUX DÉCHÈTERIES, à Mours Saint Eusèbe, ZA rue du Vercors, et à Romans sur Isère, Avenue de la Déportation, reçoivent dans des bacs distincts les métaux, déchets verts et bois, huile moteur, huiles végétales, pneus, batteries, papiers et cartons, tout-venant, gravats, textiles, piles, produits ménagers spéciaux.

- A Romans : avenue de la Déportation ; 04.75.81.30.30
- A Mours : rue du Vercors ; 04.75.81.30.30

BENNES ECO-MOBILIER : les déchèteries s'équipent peu à peu de bennes spécifiques pour les Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA). Elles sont destinées à réceptionner tous les types de mobilier : matelas, sommiers, canapés, meubles de jardin... afin de favoriser leur recyclage.

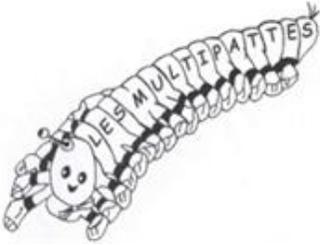
DÉCHETS VERTS : une plate forme de dépôt des déchets verts est ouverte aux triorais, sur le site de l'ancienne carrière, ouverte le 1^{er} vendredi de chaque mois, de 15h à 17h. Un broyage est effectué régulièrement et il est possible de venir récupérer le broyat aux heures d'ouverture.

OBJETS ENCOMBRANTS : Triors est regroupé avec Chatillon Saint Jean et Parnans. Trois fois par an une benne est installée pour déposer les gros objets. Se renseigner en mairie pour les dates et les lieux.

RECYCLERIE : Romans dispose d'une Recyclerie Verte (Nouvelle R) et d'une matériauthèque, au N° 21 avenue de la Déportation, pour déposer ou retirer des objets qui peuvent encore être utilisés, bricolés, refaits...

L'objectif là encore est d'éviter le gaspillage, l'enfouissement ou l'incinération.

LES ASSOCIATIONS TRIORAISES



CLUB DE RANDONNÉE PÉDESTRE, LES MULTIPATTES

Créé en 1989 par un groupe de Triorais, ce club n'a cessé de marcher, marcher et de bien se porter. Le nombre d'adhérents reste constant, une centaine de personnes habitant la région romanaise dont une dizaine de Triorais, Trioraises.

Nos terrains de « jeu » sont le Diois, la région de Crest-vallée de la Gervanne, l'Ardèche en hiver, le Vercors, la Chartreuse en été. Nous en profitons pour visiter un site, un monument proche du lieu de rando. Selon la période, nos balades nous permettent d'admirer les orchidées, les tulipes sur le plateau de Font d'Urle par exemple, les pivoines, les sabots de Vénus et d'entendre le brame du cerf, capricieux quelquefois, à l'automne etc.

Sur les crêtes, dans les bois, loin des routes, nous apprécions le silence et la nature. Nous organisons également un ou deux week-ends en gîte par an et des sorties raquettes. Les déplacements se font par covoiturage avec partage des frais kilométriques.

Au début de chaque trimestre, les adhérents reçoivent le programme des randonnées.

Vous avez la possibilité de participer à deux essais de rando et faire connaissance avec le club avant de signer la licence (affiliation Fédération Française de Randonnée).

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à appeler la secrétaire Marie-France Triboulet (04.75.02.48.45) ou le président Didier BORDAS (04.75.06.30.71)

CLUB DE L'AMITIÉ :

La vie du Club

- Nous nous retrouvons le mardi après-midi dans la salle des associations pour jouer aux cartes, aux jeux de société, pétanque, repas, sorties, ateliers dessin-peinture- pâtisserie- tricot- œnologie, etc... dans une ambiance conviviale.

Bibliothèque : Le club de l'Amitié a mis en place une bibliothèque ouverte à tous pendant les heures d'ouverture le mardi de 14 h à 18 h à la salle des associations.

Nous récupérons des livres dont les personnes veulent se séparer afin que tous puissent en profiter.

Merci à ceux qui l'ont déjà fait.

Renseignements auprès d'Elisabeth LABRIET au 0607182871 et Nicole RENOIR au 0475453283

DANSE ET BIEN-ÊTRE - DANSE 26

Le siège de l'association se trouve à Triors, chemin des Sivetières.

Les objectifs de l'association sont de promouvoir et mettre en valeur différents styles de danse, d'apporter bien-être et équilibre, et une meilleure connaissance de son corps, de rassembler autour de la danse, de collaborer avec des professeurs de danse français et étrangers, et d'organiser des stages de danse.

Trois cours sont proposés :

Mercredi de 17h à 18h : danse pour les enfants de 6 à 12 ans

Mercredi de 18h15 à 19h15 : cours de Fitness ouvert à tous. Exercices cardio, renforcement musculaire et relaxation.

Mercredi de 19h30 à 20h30 : cours de danse sociale adultes, tous niveaux.

L'enseignante, Luize Darzniece est danseuse de « Danse avec les stars ».

Mail : luize.danse@gmail.com.

Téléphone : 06 59 47 96 76. - Facebook : luize Darzniece

LA DRÔME DES JARDINS

Amoureux des jardins



Notre association s'adresse à tous les amateurs de jardins, passionnés ou néophytes.

Chaque année, le programme propose des activités variées : des visites de jardins privés et de pépinières spécialisées, deux voyages pour découvrir des jardins plus lointains, des ateliers pratiques, des conférences et deux trocs de plantes ouverts à tous...

Le siège de l'association est à Triors.

Un troc de plantes ouvert à tous et une conférence sur le bouturage se tiendront à la salle des fêtes de TRIORS le samedi 7 Avril 2018 (le troc à partir de 9h le matin et la conférence :

l'après-midi à 14h30)

Renseignements sur notre site web "www.ladromedesjardins.fr" ou auprès du secrétariat de l'association par téléphone : 06 43 13 83 72.

COMITÉ DES FÊTES DE TRIORS



Le comité a été créé en 1948.

Le bureau est composé de la façon suivante : Présidente : Marie-Claire Deleigne, Vice-présidents : Alain Roge et Jean-Marc Coindre, Secrétaire : Madeleine Roge, Secrétaire adjointe : Nadine Bonnet, Trésorière : Isabelle Coindre, Trésorière adjointe : Elisabeth Labriet.

Les principales manifestations organisées par le Comité des fêtes :

Fête de la Saint Vincent, saint patron des vigneron, en janvier.

C'est un rendez-vous incontournable qui étage ses activités sur 5 jours.

JEUDI : ramassage et triage des croupes.

VENDREDI : confection des bugnes chez les Présidents.

DIMANCHE : 8h30 départ de la randonnée de la St Vincent, organisée par le club des Multipattes ou 9h30 Célébration religieuse à l'église de Triors,

11h, dégustation des bugnes et du vin blanc chez les **Présidents**

15h30 après-midi récréative à la salle des fêtes, spectacles réalisés par les Triorais.

LUNDI : 13h, banquet populaire qui reste un moment très fort de la fête.

Toutes les générations sont confondues dans une ambiance chaleureuse.

MARDI : Une salade de croupes clôture traditionnellement la fête de la Saint Vincent à Triors.

Aux alentours du 14 juillet, repas camarguais (cuisse de taureau à la broche)

Occasionnellement le Comité des fêtes peut soutenir toute association pour organiser une manifestation, par exemple bal folk, soirée théâtre...

Toutes ces manifestations sont bien sûr ouvertes à tous et sont également une bonne occasion pour découvrir le village et faire connaissance.

Le comité des fêtes souhaite la bienvenue à tous les nouveaux et futurs triorais.

LES ARTISTES TRIORAIS

Si vous êtes Triorais, si vous avez une âme d'artiste et si vous l'exprimez à travers des créations, quel que soit le support : peinture, sculpture, tissus, photographie, dessin, bijoux, poteries
Votre place est avec nous ! Venez nous rejoindre.

Une exposition est organisée tous les deux ans, et permet de découvrir les oeuvres de chacun, de profiter de ce temps pour créer un moment de rencontre entre les artistes eux-mêmes, entre les artistes et les Triorais, entre les artistes et le public.

Pour vous inscrire déposez vos coordonnées en mairie, nous vous contacterons rapidement.

Ce salon est organisé sous l'égide du Comité des fêtes, il se veut être celui de tous les Triorais, des plus jeunes aux plus anciens, quel que soit le mode d'expression de leur passion.

Dates de la 2^{ème} biennale du Salon des Artistes Triorais : 24 et 25 mars 2018

SOU DES ECOLES DE TRIORS



Association loi 1901, créée en 1953

Présidente : Natacha TARAVEL

Le siège social est fixé à l'école publique, place de l'Europe, 26750 Triors.

But :

- veiller à la défense des intérêts matériels et moraux de l'école
- prolonger l'œuvre scolaire par tous les moyens éducatifs et récréatifs
- réunir les parents d'élèves

Composition :

- les membres du bureau sont au minimum trois (1 président, 1 trésorier et 1 secrétaire).
- Le directeur ou la directrice de l'école publique de Triors est de droit membre de l'association.
- l'association est, de fait, composée de l'ensemble des parents d'élèves ou des représentants légaux et éventuellement d'anciens parents.

Activités :

- les activités servent essentiellement à amener des ressources à l'association afin d'en faire bénéficier l'école (ex: marché d'automne en novembre, vente de fromages aux vacances de la Toussaint et de Pâques, randonnée VTT au printemps,...). Ces activités créent également une animation dans le village.
- d'autres visent la rencontre des personnes et ne sont pas forcément bénéficiaires (ex: kermesse de fin d'année scolaire, repas conviviaux et sorties pédagogiques parents-enfants)
- le Sou des écoles est affilié à la Fédération des œuvres laïques (FOL) et, à ce titre, participe aux différents thèmes de réflexion de ce mouvement d'Éducation Populaire.

Remarque :

le dynamisme de l'association est étroitement lié à l'implication de tous les parents.

A ce titre il est vital que, chaque année, les nouveaux arrivants participent, même modestement à la vie de l'association.

ADMR : L'AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL :



Facilitez-vous la vie avec l'ADMR,

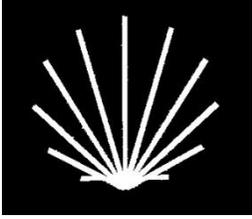
Ménage, repassage, · Garde d'enfants, Aide à la personne, · Garde de jour et de nuit, Soins infirmiers à domicile, Télésistance ADMR

Et aussi la livraison de repas à domicile Commandez... On vous livre!!!

ADMR PEYRINS-GENISSIEUX-HAUTE-HERBASSE

46 Grande Rue 26380 Peyrins tel : 04 75 02 31 75 Email: admr.peyrinsgenissieux@orange.fr

PAROISSE SAINT-JACQUES EN PAYS DE ROMANS



Si autrefois il y avait un clocher et un curé par village, aujourd'hui l'Eglise catholique s'est restructurée.

Notre communauté fait partie de la paroisse Saint-Jacques. Elle regroupe dix villages : Parnans, Châtillon-Saint-Jean, Saint-Paul lès Romans, Génissieux, Geyssans, Saint-Michel s/Savasse, Montmiral, Peyrins, Mours-Saint-Eusèbe et... Triors !

Notre curé actuel est le Père Christophe RIVIERE aidé par quatre diacres (Michel CHAIX, Bernard MERAND, Jean MICHEL et Guy LEYDIER) et une équipe de laïcs qui animent divers services : catéchèse, préparation aux baptêmes, mariages, funérailles, visite des malades.

Vous pouvez obtenir des renseignements concernant la vie de la paroisse (horaires, lieux des messes par exemple) en consultant le panneau d'affichage situé sur la porte de l'église du village.

Pour plus de précisions (demande de baptême, mariages, catéchisme) le **secrétariat-accueil** situé **salle Saint-Pierre à Génissieux** (près de l'église) vous recevra ou répondra à votre appel : Tél. (ou fax) : 04.75.05.91.51

le mardi de 17 h à 19 h

le samedi de 10 h à 12 h.



Pour le village de Triors, vous pouvez joindre

Mme Geneviève BURAIIS au 04.75.45.31.61

ou M. Gabriel KELLER au 04.75.71.41.72

Nous restons à votre disposition !

A.C.C.A DE TRIORS

Association Communale de Chasse Agréée

Notre A.C.C.A est affiliée à la Fédération Départementale des Chasseurs de la Drôme, elle-même membre de la Fédération National des Chasseurs.

Au-delà de son rôle de support technique et administratif, la FDCD a pour mission la formation :

- Des candidats au permis de chasser avec l'ONCFS.(Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage)
- Des piégeurs agréés, pour la régulation des nuisibles avec l'A.P.A.D. (*Association des Piégeurs Agréés de la Drôme*)
- Des chasseurs, et plus particulièrement des responsables de battue, aux règles de sécurité en action de chasse.

Notre association Trioraise, qui compte une quarantaine de membres actifs actuellement, est liée aux communes de Châtillon St Jean et Génissieux au travers d'une A.I.C.A (*Association Inter-communales de Chasse Agréée*), ce qui représente au global des trois communes cent cinquante sociétaires.

Le Conseil d'Administration de l'A.C.C.A de Triors est constitué de neuf membres.

Les membres sont des chasseurs, des chasseurs apporteurs ou des propriétaires apporteurs non-chasseurs.

Sur notre territoire, nous avons à ce jour un piégeur agréé et deux gardes-chasses particuliers eux aussi piégeurs agréés.

Leur mission principale réside dans la régulation des nuisibles et plus particulièrement celle du renard qui est un vecteur de la rage et de l'échinococcose alvéolaire (*ténia du renard*). Prévention de La divagation des chiens

Notre action de chasse est principalement axée sur le petit gibier : lièvre, faisan, lapin, perdrix, grive, alouette, caille, bécasse.....

Depuis 1989 nous disposons aussi d'un plan de chasse grand gibier consacré au chevreuil.

Nous organisons annuellement deux manifestations ouvertes à tous :

- Un repas dansant, qui est l'occasion de faire déguster au maximum de Triorais les chevreuils que nous avons prélevés pendant la saison de chasse sur la commune.
- Une matinée boudin et caillettes durant laquelle nous faisons goûter les caillettes et boudin traditionnels autour d'un apéritif convivial.

En conclusion, nous vous souhaitons la bienvenue à Triors et nous vous invitons à nous contacter pour tous renseignements complémentaires.

M. Jordan BOSSAN, Président de l'ACCA.

VIE EN COMMUNAUTÉ

Quelques précautions sont à prendre afin que chaque triorais bénéficie d'un environnement paisible et sain.

Triors, comme toute la région Rhône-Alpes est concerné par le problème de l'AMBROISIE qui est une plante très envahissante, très allergisante. Son pollen déclenche au printemps et en été des malaises parfois graves, des crises d'asthme qui peuvent nécessiter la prise de médicaments puissants.

L'ambrosie pousse partout, dès qu'un terrain est retourné, elle peut apparaître, ses graines ont un pouvoir de germination de 40 ans !!!

Les constructions nouvelles, les champs labourés, les bordures de chemin lui sont favorables. Elle ne craint ni la pluie ni la sécheresse...

Sur de petites surfaces, il faut l'arracher dès qu'on la voit et éviter les désherbants qui pollueront à moyen terme les nappes phréatiques.

Dès le mois d'avril, des actions de sensibilisation sont mises en place, des documents sont disponibles en mairie, afin de favoriser sa reconnaissance et son éradication.

Chacun doit se mobiliser pour endiguer la propagation de cette plante.

BRUIT : Triors est une zone agricole, de nombreuses maisons ont des jardins, et chacun doit veiller au bien-être acoustique de ses voisins.

Les machines bruyantes sont soumises à réglementation préfectorale.

FEU : Les feux de déchets végétaux sont interdits par arrêté préfectoral. Ces déchets sont à amener en déchèterie ou sur la plate-forme aménagée à Triors sur l'emplacement de l'ancienne carrière.

En conclusion,

Bienvenue à vous, que votre installation Trioraise se passe au mieux et que vous trouviez au village l'accueil, l'ambiance et la convivialité que nous apprécions tant !

ADRESSES UTILES

Producteur et vente de légumes

M. Gilles BOUYEYRON

M. Bernard BURAI

Vente de vin M. Fabrice ROUSSET

Pizza à emporter Le vendredi soir sur la place de l'église Tel: 06 52 40 72 20

Gîte meublé M. René FAURE